

Camps enfants pendant les vacances scolaires

Conditions générales

Inscription :

L'inscription est définitive dès la réception par le Bureau égalité des chances de la confirmation d'inscription signée par le parent.

Le Bureau égalité des chances se réserve le droit de :

- modifier le contenu et les horaires des activités,
- renoncer à une partie ou à l'ensemble des activités contre remboursement proportionné des frais de participation versés,
- d'exclure des participant-e-s en raison d'un comportement jugé inapproprié. Le cas échéant, les parents s'engagent à venir chercher leur enfant immédiatement, et les frais de participation ne sont pas remboursés.

Désistement / Remboursement :

- Tout désistement doit être annoncé par écrit au Bureau égalité des chances.
- Les désistements peuvent être pris en compte sans frais jusqu'à 26 jours ouvrables avant le début du camp. Les montants déjà versés seront alors entièrement remboursés. Pour toute annulation intervenant du 25^{ème} au 11^{ème} jour ouvrable précédant le camp, un montant forfaitaire de CHF 50.- sera retenu. Du 10^{ème} au 6^{ème} jour ouvrable, 50 % des frais de participation seront retenus. Pour une annulation dès le 5^{ème} jour ouvrable précédant le camp, la totalité des frais de participation versés seront retenus.
- Une annulation pour raison médicale est possible à tout moment mais uniquement sur présentation d'un certificat médical couvrant la période du camp. Une retenue de 20% (min. CHF 20.-) sera prélevée pour couvrir les frais administratifs. Si l'annulation survient en cours du camp, les activités déjà suivies seront déduites du remboursement.

Assurances / Responsabilité :

- Par la signature de la confirmation d'inscription, chaque parent atteste que son enfant est au bénéfice d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accident, en complément de son assurance maladie.
- Le Bureau égalité des chances décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets pendant les activités organisées.

Le **for juridique** est à Neuchâtel.
